

ARRÊTÉ DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N° AT_2024_0208

TRAVAUX : RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

DU 29 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2024

DE 8H30 À 17H

PASSAGE DE LA ROSE

SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE

DE CHERBOURG-OCTEVILLE

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,
VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,
VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 - 8^{ème} partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,
VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,
Vu l'arrêté n° AR_2023_5065_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,
VU la demande de INEO en date du 16 Janvier 2024,
Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

6. Libertés publiques et pouvoirs de police

6.1 Police Municipale

ARRÊTÉ
DU 29 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2024
DE 8H30 À 17H

ARTICLE 1^{er} – PASSAGE DE LA ROSE

La rue sera barrée, au droit des travaux, le temps des travaux.

Autorise l'accès et le stationnement d'un véhicule appartenant ou missionné par INEO, au droit des travaux, le temps des travaux.

Le stationnement doit se faire de façon à conserver la circulation piétonne, la circulation des secours en cas d'intervention (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours), les accès des riverains et de ne pas gêner le fonctionnement des commerçants riverains.

N° SIRET entreprise : 552 046 955 060 65

ARTICLE 2 – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

ARTICLE 3 – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la Sté INEO (260 rue des noisetiers 50110 TOURLAVILLE), responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier. Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté et si besoin un panneau « Stationnement interdit » devront être affichés sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol, 7 jours à l'avance. À défaut, il ne pourra être fait appel à la fourrière.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

ARTICLE 5 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 6 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 18 janvier 2024,

Pour le Maire et par délégation
Le Maire adjoint,

Pierre-François LEJEUNE



CHERBOURG EN COTENTIN Passage de la Rose

LONGUEURS TRONCONS				
Tronçon	Nombre	Type	Long Tronç	Ref Coupe
T1-R1	1	1 BTA 3x65-FN Alu	15,00m	TR1
				Dallage

REMBT 450
1 RRCP (Petit Collectif)
5 RRP
Racc: 1 BT 3x65-FN Al
Racc: 2 BRT 2x16 Cu
Racc: 3 BRT 2x10 Cu
MULTI type E
Fournir le câblage au propriétaire
qui l'installera lui-même

Tranchées 50cm pour TR1, sans assise béton
ES ou BB 5 cm de sable, gravillonnage
CNS = 0,65 m

Couches de revêtement	
Dalle de béton	15 cm
Pavés asphaltés de rebord	40 cm - Relevent
Remblai	40 cm - Relevent
Pavés asphaltés de rebord	40 cm - Relevent
Zone de 15cm	25 cm en BT 30 cm en HFA
Zone de 10cm	15 cm en BT 20 cm en HFA
Lit de pose 10cm	



